



# Fédération des Véhicules Patrimoine et Passion

Bourgogne- Franche-Comté



# Action FVPP VALVE

Soutenez notre action

Obtenir la liberté de circulation pour tous les véhicules de plus de trente ans, au moyen d'une loi qui leur donne le statut de patrimoine industriel vivant du 20<sup>ième</sup> siècle

Fédération des Véhicules Patrimoine et Passion  
L'alternative pour tous sans distinction !  
[www.VALVE-FVPP.com](http://www.VALVE-FVPP.com)



Vidéo FVPP :  
[https://youtu.be/lg\\_yr6YSppk](https://youtu.be/lg_yr6YSppk)

Vidéo Communauté Lilloise  
<https://www.youtube.com/watch?v=C07FQibwFnc>

# QUEL CRIT'AIR

## POUR NOS VEHICULES PASSION ET PATRIMOINE



**Véhicules électriques  
ou à hydrogène.**



**Véhicules essence (Euro 5 et 6\*)  
immatriculés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.  
Véhicules au gaz ou hybrides  
rechargeables.**



**Véhicules essence (Euro 4\*) immatriculés  
entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2010.  
Véhicules Diesel (Euro 5 et 6\*)  
à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.**



**Véhicules essence (Euro 2 et 3\*) immatriculés  
entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2005.  
Véhicules Diesel (Euro 4\*) immatriculés entre  
le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2010.**



**Véhicules Diesel (Euro 3\*)  
immatriculés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001  
et le 31 décembre 2005.**



**Véhicules Diesel (Euro 2\*)  
immatriculés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997  
et le 31 décembre 2000.**

\*L'INFORMATION FIGURE DANS LE CHAMP V9  
DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION.

# ZFE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

## Une Zone à Faibles Emissions à DIJON

Si l'agglomération de Dijon n'a pas encore pris la décision d'instaurer le dispositif Crit'Air, elle incite dès à présent ses usagers de la route à acquérir le certificat qualité de l'air correspondant à leur véhicule. Depuis 2014, elle a établi un PPA permettant des restrictions de circulation.

L'article 27 du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience fait obligation aux agglomérations métropolitaines de plus 150 000 habitants, de mettre en place des [zones à faibles émissions mobilité \(ZFE\)](#) d'ici le 31 décembre 2024.

Les véhicules entrant ou stationnant dans ces zones délimitées doivent **obligatoirement et de manière permanente être équipés d'un Certificat Qualité de l'Air (CQA ou vignette Crit'air)** pour être identifiés rapidement.

Du fait de cette loi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, seront exclus les véhicules à essence antérieurs au 31 décembre 1996 et les véhicules diesel antérieurs au 31 décembre 2000 (vignette Crit'Air 5). **Ceux disposant des vignettes Crit'Air 3, 4, 5 seront tous interdits de circulation en ZFE en 2025.**

La France comptera environ 45 ZFE d'ici fin 2024, contre une dizaine actuellement .

# OBJECTIF PRIORITAIRE de la FVPP et FVPP BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Obtenir un régime  
**Dérogatoire**  
Pour TOUS les véhicules  
Patrimoine Passion



# NOS ARGUMENTS

## Ecologiques :

- Environ 800 000 véhicules de plus de 30 ans (Parc national de 40 millions)
- Soit 2% du parc automobile français
- Usage: moins de 1000 kms/an (contre 15000 kms en moyenne)
- Soit 0,2% du kilométrage du parc automobile national
- Pas d'émission de CO<sup>2</sup> pour la construction de nouveaux véhicules
- Part de pollution des véhicules anciens impossible à calculer...trop faible !
- Limiter les déchets avec destruction massive des véhicules

## Sécuritaires :

- Contrôle technique tous les 2ans, carte grise normale
- Tous les 5 ans , carte grise collection
- Accidentologie extrêmement faible

## Sociaux

- 90% des véhicules de plus de 30 ans valent moins de 10 000 €- Passion très populaire
- 10 000 évènements par an (Expositions, rassemblements, balades, rallyes...)
- Respect du pouvoir d'achat des ménages

## Economiques:

- Des millions de nuitées et de repas à l'extérieur
- 4 milliards d'€uros de Chiffre d'Affaire annuel
- 20 000 emplois directs et indirects

# LES AUTRES OBJECTIFS NON A LA SECURITE RENTIERE !



# VALVE

## Villes Accueillant en Liberté les Véhicules d'Epoque



### Le club VALVE AUTO PASSION

- Date de création : 2017
- Lieu : Blois
- Contexte : Aujourd'hui notre passion est en danger
- But : Protéger et défendre notre liberté de circulation en anciennes partout en France
- Mission : Accompagner le développement économique territorial



***Rassembler les particuliers... les passionnés !***



## La Fédération des Véhicules Patrimoine et Passion

- Date de création : 2021
- Localisation : France
- Contexte : Aujourd'hui notre passion est en danger
- But : Défendre la libre circulation des véhicules historiques de plus de 30 ans et autres
- Mission : Permettre la libre circulation des véhicules historiques quelque soit leur carte grise

***Rassembler les clubs, les professionnels ...!***

# FVPP BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE



## Fédération Véhicules Patrimoine et Passion

- Délégation de Bourgogne - Franche-Comté
- Localisation : Dijon
- Représentation Locale : *Volants d'Avant, Cheveux au Vent (VACV)*
- Contexte : ZFE Bourgogne- Franche-Comté
- But : Préserver la liberté de circulation des véhicules passion
- Missions :
  - Fédérer les acteurs du patrimoine automobile
  - Agir auprès des responsables politiques locaux et régionaux



# FVPP BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE



## Les Objectifs

- Fédérer les acteurs locaux ( clubs et professionnels)
- Fédérer les passionnés
- Sensibiliser les personnalités politiques locales et régionales
- Toucher le Grand Public



**Mutualiser nos réseaux...**

# FVPP BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

...et vous !



## Comment pouvez-vous nous soutenir ?

- Adhérer
- Faire adhérer
- Identifier les personnalités influentes
- Intervenir auprès d'elles
- Distribuer des flyers
- Partager les messages sur les réseaux sociaux
- Représenter la FVPP lors d'évènements du domaine



Document FVPP

## Peser sur les décisions



# FLYER

Georgios-François Corlé  
**FÉDÉRATION DES VÉHICULES  
PATRIMOINE PASSION**

## Qui sommes nous?

La **Fédération Véhicules Patrimoine et Passion** est une fédération agissant pour l'intérêt général dont l'objectif est la reconnaissance du statut particulier des « Véhicules Historiques » dans sa définition Européenne reconnue par la loi.

La **FVPP**, forte de l'héritage de **VALVE**, est composée d'un bureau national et de 24 délégués régionaux au plus près du terrain, réunissant de nombreux clubs et professionnels



**Notre objectif :**  
Agir pour partager, perpétuer la passion et la libre circulation des véhicules historiques

Association 1907001688 - 4 rue de la République 91000 Evry - 01 69 10 01 70

**Ne pas jeter sur la voie publique**

Georgios-François Corlé  
**FVPP**

## Nos actions

**Permettre la libre circulation** sur tout le territoire, y compris les ZFE-m, et en tout temps pour tous véhicules « passion » à caractère historique et youngtimer par **dérégations légales**.

- Communiquer sur les contraintes des ZFE-m auprès de tout public,
- Sensibiliser les Présidents des clubs et associations automobiles, les professionnels concernés,
- Sensibiliser tous les élus, les Parlementaires, les Conseils Régionaux et Départementaux, les Présidents des Agglomérations, les Maires...
- Contribuer à l'élaboration des textes législatifs
- Contribuer à l'élaboration des textes avec le Ministère des transports, visant à la définition réglementaire des véhicules historiques en cohérence avec les textes Européens.



**Soutenir toute action visant à préserver la libre usage de nos véhicules passion**

Georgios-François Corlé  
**FVPP**

## Les problématiques

**Disparition d'une grande partie des véhicules historiques:**  
La mise en place généralisée, d'ici 2023, des ZFE-m (Zone à Faible Emission mobilité) dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants entraînera l'interdiction de circuler pour tous les véhicules à caractère historique.  
Ceci concerne **915.000 véhicules « passion »**, soit 2% des immatriculations, dont 700.000 sont en carte grise normale (CGN) et 215.000 en carte grise collection (CGC).

Un véhicule historique, (selon les textes européens et le code des Douanes), est un véhicule âgé de plus de trente ans, dont la fabrication est arrêtée, et qui a conservé son caractère original.  
L'incidence carbone de ces véhicules est évaluée à **0,01%** de l'ensemble du parc automobile.

**Disparition de l'activité économique liée aux véhicules historiques**

- 4 milliards d'€ de CA
- 20 000 emplois directs et exclusifs
- 4 000 PME



**Impact sur le secteur touristique et culturel**

- 4 à 5 000 clubs organisent plus de 10 000 événements (annuel) d'animation de ville et génèrent un CA direct et indirect dans le tourisme



Georgios-François Corlé  
**FVPP**

## Adhésion à FVPP

**En adhérant à la FVPP**, vous soutenez les actions légales pour la libre circulation des véhicules historiques de plus de trente ans et des youngtimer.

Inclure tous les véhicules patrimoine et passion **CGN et CGC**. Ils sont le patrimoine vivant culturel et industriel.

Obtenir des droits durables, légaux, pour toutes zones (ZFE-m et reste du territoire), pour tous temps (semaine/WE).



**Vous êtes un club, un professionnel, un passionné de l'automobile,  
Soutenez notre action en adhérant à FVPP ou en devenant membre donateur.**



## POUR FAIRE NOMBRE, ADHEREZ...



Adhérez en tant que club et pro  
sur site ...  
Bulletin d'inscription joint.



Adhérez en tant que particulier  
<https://valveautopassion.com/abonnement/>  
Bulletin d'inscription joint.

# Ensemble !



### FVPP - BULLETIN D'ADHESION

**STATUT :** cocher la case correspondante

Président de Club  Nom du Club : .....

Président d'Association  Nom de l'Association : .....

Professionnel  Nom de la société : .....

Autres  Type d'activité : .....

Precisez : .....

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

TELEPHONE : ..... EMAIL : .....

PROFESSION : .....

A remplir pour les clubs et associations

Club / Association Régional(e)  Club /Association National(e)

Nombre d'adhérents : .....

Club de marque  Club multimarques

Type d'activités / d'évènements : .....

#### COTISATIONS

CLUB	50€	SOCIETE	50€
ASSOCIATION	50€	AUTRES	50€

Mode de règlement : Virement  IBAN : FR 76 1027 8371 6000 0127 6280 146 – Bic : CMCIFR2A  
Chèque  A l'ordre de FVPP

Date

Signature

# Bulletin Adhésion FVPP



VALVE  
Villes Accueillant en Liberté les Véhicules d'Epoque  
142 rue Albert 1<sup>er</sup> - 41000 Blois  
VALVE-FVPP.com

### VALVE - BULLETIN D'ADHESION

STATUT : cocher la case correspondante

Membre

Membre Donateur

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL .....

TELEPHONE : ..... EMAIL : .....

PROFESSION .....

CENTRES D'INTERET : .....

EPOQUE : ..... MARQUE : .....

AUTRES A PRECISER : .....

#### COTISATIONS

MEMBRE    SE

MEMBRE DONATEUR    50€

Mode de règlement : Paypal  Compte Paypal : [contact@valveautoretro.com](mailto:contact@valveautoretro.com)

Virement  IBAN : FR 76 1027 8371 6000 0124 4870 188 – BIC : CMCIFR2A

Date

Signature

# Bulletin Adhésion VALVE



# MERCI



DE VOTRE SOUTIEN...

Informations : 06 82 50 37 74